n°. 18.
reçû le 27. X^bre. 1733.

Sur la question proposée — la presente annee 1733. —

Sauoir quels sont selon leurs differents cas les auantages et les jnconueniens des tentes et autres dilatans.

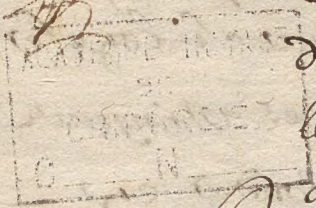

Les auantages qu'on peut tirer des tentes sont 1.° pour les plaïes — profondes auec hémoragie afin d'y — porter les astringens et comprimer leurs vaisseaux vulnerez, et ne penser la plaie que de deux ou trois jours après à moins que quelques accidens n'y oblige, comme contusion jnflamation &c. en ce cas l'on ne touchera point au dilatan, qui après sur les vaisseaux, et on y apliquera les resolutifs ou autres nécessaires.

BOSSUET

carton 2 n: 5 d. 2

Leur tentes ou les dilatans sont
si nécessaires pour comprimer les
vaisseaux coupez, que si l'on se
servoit simplement des astringens
dans une plaie profonde en
reunissant d'abord les lèvres de la
plaie on pourroit bien former
un mastic à l'ouverture, mais
le sang des vaisseaux ne laissant
pas de sortir, s'extravase entre
les muscles, s'y corrompt, altere
toutes les parties qui le contiennent
et celles qui leur sont voisines
et souvent cause la suffocation
et la gangrene.

2°. les tentes sont d'usage

aux plaies de la poitrine, et à
l'opération de l'empième pour
empêcher toute l'évacuation du
sang ou du pus pour conserver
les forces du blessé, et pour
empêcher la reunion trop prompte
de la plèvre; avec cette précaution
qu'il faut qu'elles soient mouvez,
mais cela passé on doit les
supprimer tout à fait pour laisser
une issüe libre au pus.

La tente est utile à l'opération
du bubonocele ou de l'hernie
complette pour introduire dans
l'anneaux, afin de contenir les
parties qui viennent d'être remises.

Les dilatans sont nécessaires
après une incision faicte pour
en écarter les bords; sur tout au
premier âpareil des plaies d'armes
à feu si l'on doute qu'il y soit
resté quelques corps étrangers, ou
quelques escailles qui ne peuvent
être reünis doivent en être separez;
mais passé les deux ou trois
premiers jours l'usage des tentes
est non seulement inutile mais
pernicieux particulièrement aux
plaies d'armes a feu qui se dilatent
toujours assez d'elles mêmes par
la chute de la chair meurtrie
qu'on apelle communément l'escarre,

et l'on ne doit pas apprehender
leur reunion quelle ne soit
entierement separée.

Il y a des plaies ou les dilatants
sont encore necessaires comme
lors que les os étants carriez
ou alterez on en attend l'exfoliation
ou que l'on veut les tenir découverts
pour y faire quelques operations.

Mais apres avoir fait voir
les avantages que l'on peut tirer
des tentes et dilatants, il faut aussi
faire connoitre leurs inconvenients
et les accidents facheux que
causent leur indue application.

Premierement dans les plaies

ou les ers en leurs Vtilleurs,
dans l'hemoragie on doit les
supprimer aussitôt que les
Vaisseaux sont consolidez,
par ce que leur Vsage continué
pourroit par leur iritation
rouurir les Vaisseaux, causer
de la douleur, rendre les bords
calleux, engendrer une suppuration
abondante qui degenere souuent
en fistule incurable.

Les anciens donnoient quatre
Vsages aux tentes, le premier
pour tenir les orifices des plaies
dilatés, le second pour introduire
par leur moyen le remede au
fond des plaies; le troisiéme

pour aider a faire sortir les
corps étrangers, et le quatrième
afin que ces substances spongieuses
imbibants des impurtez et retiennent
les excremens, mais ils se trom-
pent en cette occasion comme en
beaucoup d'autres puisque l'experience
nous apprend qu'il n'y a nullement
besoin de tenir les bords des
plaies séparez par ce que dilatant
au premier appareil on satisfait
pleinement à cette intention et
l'on obtient tout le fruit que
pouvoit espérer de la dilatation
pour tirer de la cauité d'une plaie
les matieres incommodes

quant à l'introduction des
medicamens au fond des plaies,
il s'y fait presque accomplie sans
le secours des tentes, il ne faut
que donner une consistance
molle ou fluide aux remedes
qu'on employe pour leur guérison;
pour ce qui est des balles de
plomb restées, leur séjour dans
les membres ne peut pas apporter
un notable préjudice puisqu'elles
s'imbolisent avec nôtre nature
et que la suite des remedes elles
se presentent souvent sous la
peau pour les tirer sans
peine.

La quatrième intention pour laquelle on se propose de tenir nettes les chairs de la plaie, les matieres sanieuses n'y restent pas moins quoy que les tentes soyent imbibées, il n'est pas necessaire de retenir dans les plaies tous les excremens que la nature prend tant de soin de chasser et qui ne peuvent par son séjour que se corrompre, qu'alterer et détruire le temperament des parties qui le contiennent, toutes les matieres qui suintent des extrémités coupées, ne doivent pas

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

être regardées comme vn pus
excrémens, la portion liquide,
acre, chargée de Sel et qui
se rend aisément au dehors,
et véritablement capable de
blesser les organes ou elle reste;
mais le pus doux et consistant
qui s'amasse et qui s'attache
aux parroies intérieures d'vne
plaïe sert a fomenter et
affermir les filets qui pousse
de dedans au dehors, ainsi les
tentes empêchent la collection
de ce pus louable et s'opposent
en même tems aux efforts les

plus avantageux que peu faire l'habitude naturelle pour la réunion de ses parties et mille autres accidents qui sont connus de tout dont on pourroit former un volume entier.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

être regardées comme des purs
excremens, la portion liquide,
acre, chargée de Sel et qui
se rend aisément au dehors,
est véritablement capable de
blesser les organes où elle reste;
mais le pus doux et consistant
qui s'amasse et qui s'attache
aux parois intérieurs d'une
plaie sert à fomenter et
affermir les filets qui pousse
de dedans au dehors, ainsi les
tentes empêchent la collection
de ce pus louable et s'opposent
en même tems aux efforts des

plus avantageux que peu faire l'habitude naturelle pour la réunion de ses parties et mille autres accidents qui sont connus de tout dont on pourroit former un gros volume entier.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Labor improbus omnia

Bossuet